

# Rapport Cité de l'énergie

Ré-Audit de la Commune de Avenches

## Chapitre 2: Demande de merci de choisir merci de choisir

Etabli le: 16.10.2014

La merci de choisir de

## Avenches

Représentée par M. le Municipal

**M. Jean-Louis Scherz,**  
Municipal en charge de l'Energie,

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie®

### Représentant de la commune

Prénom Nom	Jean-Louis Schertz
Fonction	Municipal Services Extérieurs, Forêts, Voirie, tourisme, Transports, Cité de l'Energie
Adresse	Commune d'Avenches, Rue Centrale 33, 1580 Avenches
Téléphone / Fax	026 675 51 21
e-mail:	jls@avenches.ch

### Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Jean-Pascal SAAM
Fonction	Service Technique, chef de Service
Adresse	Commune d'Avenches, Rue Centrale 33, 1580 Avenches
Téléphone / Fax	026 675 51 21
e-mail:	jean-pascal.saam@avenches.ch

### Plus d'informations

[http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/\(Page Energie de la Commune\)](http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/(Page%20Energie%20de%20la%20Commune))

### Conseiller Cité de l'énergie

Prénom Nom                    Dominique Rossel  
Fonction                        Directeur Techniques Qualité Environnement (TQE)  
Adresse                         Ch. du Mottey 6, 1020 Renens  
Téléphone / Fax               Tél. +41 21 701 44 10 / Fax : + 41 21 701 44 13  
e-mail:                         tqe-d.rossel@bluewin.ch

### Résumé de l'évaluation (arrondis)

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	446	Pts	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	222.5	Pts	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	334	Pts	
Nombre de points atteints (points effectifs)	<b>264</b>	<b>Pts</b>	<b>59 %</b>

---

### Potentiel de développement:

– Nombre de points potentiels après mise en œuvre des actions du programme de politique énergétique	<b>298</b>	<b>Pts</b>	<b>67 %</b>
---	------------	------------	-------------

### Evolution et développement de la Commune en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2010	Audit labellisation	500 Pt	423.5 Pt	55.5%	2010 : V_2.5_CH_F	2009 (18.9.2009)
2014	1er ré-audit	500 Pt	445 Pt	59%	2012	2014

### Slogan de la Cité de l'énergie

Le slogan souhaité de la Commune est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :

**Avenches, une histoire de 2000 ans, un avenir comme Cité de l'énergie**

## Bases pour l'évaluation

### *Objectifs énergétiques.*

Notre politique énergétique comprend une vision et des objectifs à long terme, ainsi que des objectifs particuliers. Ces objectifs sont intégrés dans le Plan Communal des Energies du 15.6.2011, accepté par la Municipalité le 17.10.2011. Pour rappel, nos objectifs à long terme, pour l'ensemble du territoire, sont :

- Dépendre à 67% d'énergies renouvelables
- Atteindre les objectifs de la Société à 2000 Watts

Ces objectifs sont suivis, notamment par les biais du Concept énergétique communal (CECV), qui est révisé tous les 4 ans environ, et tenu à jour en cas de besoins.

Les objectifs particuliers sont définis pour les bâtiments et installations communales ainsi que pour le territoire communal dans son ensemble.

### *Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique)*

Les objectifs de notre Programme de Politique énergétique sont concrétisés par un Plan d'action, qui en fait partie intégrante. A titre d'illustration, notre plan d'action comprend notamment les actions suivantes (sélection, liste non exhaustive) :

- Intégrer dans le PDCom le développement énergétique (EnR, électricité, gaz), en cohérence avec nos objectifs énergie/climat
- Prendre les mesures d'aménagement du territoire découlant des études de dangers naturels (intégration dans les plans des zones, puis plans de quartiers).
- Poursuivre les contacts avec les porteurs de projet de biométhanisation.
- Etudier la possibilité d'assurer le contrôle des chantiers sous l'angle énergie.
- Suivi énergétique des bâtiments communaux : finaliser et tenir à jour régulièrement les données Enercoach, les passer en revue et les utiliser pour planifier les mesures d'assainissement.
- Evaluer l'intérêt d'un réseau de chauffage à distance à bois à Donatyre et à Oleyres pour les bâtiments communaux et évt. adjacents.
- Evaluer les possibilités d'acheter du courant vert Naturemade star.
- Thermoréseau, projet de couplage chaleur-force (CCF). S'assurer de la bonne avance de l'étude en cours par THR SA: étude sur implantation d'un CCF.
- Finaliser les projets photovoltaïques (PV) en cours (projets privés et communal).
- S'assurer de la bonne intégration des aspects énergétiques dans le plan directeur de l'alimentation en eau.
- Sensibiliser la Direction des campings aux consommations d'eau.
- Réalisation d'un audit énergétique de la STEP (avec tous les bâtiments communaux). S'assurer que la méthode est compatible avec celle du programme de la Confédération (efficacité énergétique dans les STEP).
- Réduction de vitesse et valorisation de l'espace public, réseau piétonnier, réseau cyclable : assurer le suivi de l'étude des circulations et stationnements, en cours.
- Evaluer l'intérêt de développer le réseau cyclable vers Oleyres.
- Poursuivre le lobbying via la COREB pour le développement des TP dans la région (bus, CFF).
- Inciter les grandes entreprises à mettre en place un plan de mobilité. Inciter à des démarches communes, inter-entreprises.
- Renforcer les informations pour le Conseil communal et la population, notamment via journal communal.
- Poursuite du soutien au projet privé de 17'000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques (PV), soutenu au tribunal, et de 3'000 m<sup>2</sup> PV (projet communal).
- Poursuivre le développement de Thermoréseau en cas de besoin.
- Finaliser le règlement des soutiens communaux pour les EnR.